

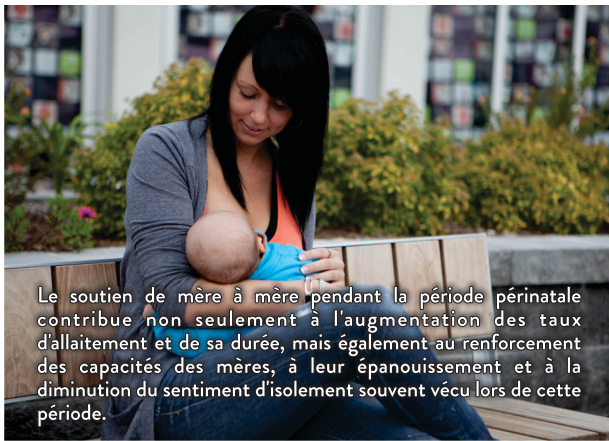
Le saviez-vous?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux partage la volonté de l'OMS et de l'UNICEF d'encourager les établissements de santé à mettre en place les normes internationales proposées par l'IAB, dont la 10e condition est d'encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès leur sortie de l'hôpital ou de la clinique.

Le Programme national de santé publique 2015-2025 ainsi que la Politique de périnatalité 2008-2018 font de l'IAB leur principale stratégie pour améliorer les taux et la durée d'allaitement au Québec.

Les lignes directrices en allaitement maternel au Québec reconnaissent en 2001 que le soutien offert par les CLSC, les groupes d'entraide à l'allaitement, les organismes communautaires en périnatalité et les milieux de vie dans lesquels vivent les familles est essentiel pour que les femmes atteignent leur objectif d'allaitement.

Des études portant sur des exemples de soutien non professionnel entre mères ont démontré que ces interventions pouvaient augmenter les taux d'allaitement et sa durée à divers degrés.



Le soutien de mère à mère pendant la période périnatale contribue non seulement à l'augmentation des taux d'allaitement et de sa durée, mais également au renforcement des capacités des mères, à leur épanouissement et à la diminution du sentiment d'isolement souvent vécu lors de cette période.

Référer une mère vers Nourri-Source

Toute personne qui souhaite être jumelée avec une marraine d'allaitement doit aller sur notre site internet au www.nourri-source.org et remplir un formulaire de demande de jumelage.

La demande sera transmise automatiquement au groupe Nourri-Source régional approprié.

La répartitrice du groupe régional s'assurera de transmettre la demande à une marraine de son secteur.

La marraine contactera la personne dans un délai de quelques jours en prénatal ou de 24 à 72 heures en postnatal.

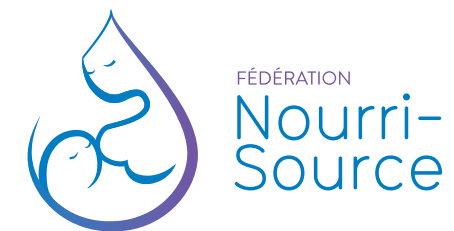


Nous joindre

Fédération Nourri-Source
514 948-9877 / 1 866 948-5160
info@nourri-source.org
www.nourri-source.org

Démystifier le rôle de la marraine d'allaitement

Dépliant à l'intention des infirmières et autres professionnels de la santé



www.nourri-source.org

Le réseau Nourri-Source

Depuis 1982, Nourri-Source est un mouvement d'entraide et de soutien à l'allaitement maternel issu du milieu communautaire.

Le réseau Nourri-Source est constitué de :

- 736 mairaines d'allaitement
- 9 groupes régionaux
- 1 Fédération

À travers le programme de jumelage, plus de 5000 mères sont jumelées chaque année avec une marraine d'allaitement.

Nourri-Source est présent dans 9 régions du Québec :

- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Montérégie
- Montréal
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Qu'est-ce qu'un organisme d'action communautaire autonome?

Les organismes d'action communautaire autonome s'insèrent dans un large mouvement social visant la réduction des inégalités, la transformation sociale et l'amélioration de la santé de la population. Ils se caractérisent, entre autres, par leur fonctionnement démocratique, leur vision globale de la santé et du bien-être ainsi que par leur enracinement dans la communauté. Mobilisés pour créer des réseaux de solidarité dans leurs communautés, les organismes répondent à une multitude de besoins non couverts par le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Par leurs approches globales, novatrices et complémentaires au RSSS, les organismes sont des partenaires incontournables du RSSS et apportent une contribution essentielle à la société québécoise.

La marraine d'allaitement

Son rôle

Une marraine est d'abord et avant tout une mère ayant une expérience d'allaitement. Elle a choisi de s'engager bénévolement pour soutenir d'autres mères dans cette expérience, que ce soit :

- pour un suivi personnalisé et continu de la grossesse au sevrage;
 - pour accompagner une mère en cas de problématique particulière;
 - ou simplement pour offrir de l'écoute et des encouragements.
- L'accompagnement se fait principalement par téléphone, courriel ou Messenger, mais aussi en personne lors des rencontres prénatales, haltes-allaitement ou visites à domicile selon les besoins de la personne et son lieu de résidence.

Les limites de son rôle

Le rôle de la marraine n'est en aucun cas de se substituer à un professionnel de la santé. Elle doit s'assurer d'agir en complémentarité du RSSS, de respecter le travail des professionnels de la santé et de référer vers un professionnel lorsqu'une problématique outrepassé son rôle. Elle ne doit jamais poser de diagnostic ni contredire une recommandation formulée par un professionnel de la santé, même en cas de désaccord. Ces limites sont définies dans le code d'éthique des mairaines auquel elles doivent obligatoirement adhérer.

Sa philosophie

Respect – Ouverture – Entraide – Épanouissement

Sa formation

Chaque marraine a suivi une formation de base sur l'allaitement ainsi que sur l'écoute active d'une durée de 6 heures et tient ses connaissances à jour par de la formation continue. Elle participe également aux rencontres avec les autres mairaines de son secteur et à la vie associative du réseau Nourri-Source.



Exemples d'interventions d'une marraine d'allaitement

Problématique	Intervention
Engorgement	- Conseils pour prévenir l'engorgement - Conseils pour diminuer l'engorgement
Difficulté de mise au sein	- Enseignement des différentes positions - Identification des différentes possibilités d'une mise au sein difficile - Identification des signes d'une bonne ou mauvaise prise au sein
Expression du lait	- Conseils pour favoriser l'écoulement du lait - Enseignement de l'expression manuelle - Conseils sur l'allaitement mixte
Mastite	- Identification des signes possibles d'une mastite - Référence vers un professionnel de la santé - Soutien au traitement du médecin
Bébé qui semble insatisfait au sein	- Révision de la mise au sein et du positionnement - Enseignement de la compression

Répondre à tout type de question spontanée

- la fréquence et la durée moyenne des tétées	- l'allaitement durant la grossesse ou en tandem
- l'utilisation de la suce ou du biberon	- le sevrage
- l'évolution de l'allaitement, surtout dans les premiers jours de vie du bébé	- l'alimentation et l'allaitement
- l'allaitement de jumeaux	- la consommation d'alcool et l'allaitement



Les interventions des mairaines sont basées sur le Mieux vivre avec notre enfant de l'INSPQ et le Petit Nourri-Source, édité par la Fédération Nourri-Source.

